



INSCRIPTION

BOURSE PUERICULTURE

MATERIEL – VETEMENTS – JOUETS

SALLE POLYVALENTE DE DOMEVRE-EN HAYE

Dimanche 30 Novembre 2025
de 9h à 13h.

À retourner avant le 07/11/2025 accompagné de votre règlement.

Nom & Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone : /

Mail :

Souhaite réserver :

Emplacement souhaité : ☐ 1m ☐ 2m ☐ 3m..... X 3€ =€

Régler par :

☐ Espèces ☐ Chèque (ordre : Association Les p'tits Loups) ☐ Virement

S'engage à respecter les termes du règlement ci-après, qui lui a été remis par l'organisateur.

Merci de joindre :

o une copie de votre carte d'identité (n°.....)

o votre règlement (lors de votre réservation)

J'atteste avoir pris connaissance du règlement,

Fait à

Le

Signature :



Association Les P'tits Loups - N° de registre: W544004610 - N° siret: 93794448600011

Ecole élémentaire - Clos des mirabelliers - 54385 DOMEVRE-EN-HAYE

Mail: lesptitsloupstd54@outlook.com



REGLEMENT DE LA BOURSE PUERICULTURE

MATERIEL – VETEMENTS – JOUETS

Article 1 : Organisation :

Cet événement est organisé par l'Association Les P'tits Loups à la salle polyvalente de Domèvre-en Haye le 30 novembre 2025 de 9h à 13h. L'entrée au public sera gratuite et se fera de 9h à 13h.

Article 2 :

Cette bourse est **ouverte à tout le monde, sauf aux professionnels**.

Les exposants doivent être **majeurs** et restent responsables des mineurs les accompagnant.

L'installation des exposants se fera **à partir de 8h**. Les exposants devront avoir fini de s'installer au plus tard à 9h.

Article 3 :

Les exposants ne sont **pas autorisés à remballer avant 13h**. Les exposants sont priés de rendre leur **emplacement propre**.

Article 4 :

Toute personne exposant devra justifier de son identité en présentant une photocopie de sa pièce d'identité, lors de l'inscription ainsi qu'une pièce d'identité le jour de la manifestation.

Article 5 :

Les informations présentes sur la fiche d'inscription seront recueillies dans un registre déposé en préfecture.

Article 6 :

Les emplacements seront **attribués par les organisateurs** le jour de l'installation et ne peuvent pas être contestés. Seuls les organisateurs sont habilités à faire des modifications si nécessaires.

Petite restauration, buvette et gâteaux seront proposés en vente sur place.

Article 7 :

Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne peuvent être tenus pour responsable des litiges tels que pertes ou casses.

Article 8 :

Les objets en vente devront correspondre aux catégories suivantes : matériel de puériculture, jouets, livres, jeux de société, décoration enfant, vêtements bébé / enfants. Les organisateurs se réservent le droit de demander le retrait de la vente d'objets qui ne correspondent pas à ces catégories.

Article 9 :

En cas d'annulation de l'évènement par l'organisateur, les participants seront remboursés intégralement. En cas d'annulation par l'exposant, aucun remboursement ne sera possible.

Article 10 :

Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

A Domèvre-en-Haye,

Hélène BAUCHET, Présidente de l'Association Les P'tits Loups.



Association Les P'tits Loups - N° de registre: W544004610 - N° siret: 93794448600011

Ecole élémentaire - Clos des mirabelliers - 54385 DOMEVRE-EN-HAYE

Mail: lesptitsloups54@outlook.com